

Les pronoms relatifs

→ Les pronoms relatifs permettent de relier, de joindre à une phrase matrice (1) une phrase à enchâsser (2), en remplaçant le constituant de cette dernière phrase qui est la répétition d'un constituant de la première. La phrase à enchâsser devient ainsi une subordonnée relative introduite par le pronom relatif.

- (1) Mais on contait de lui qu'à **Corte** il s'était débarrassé fort vigoureusement **d'un rival**.
(2) - Il avait pris femme **à Corte**.
- **Ce rival** passait pour être aussi redoutable en guerre qu'en amour.

Mais on contait de lui qu'à Corte où il avait pris femme il s'était débarrassé fort vigoureusement d'un rival qui passait pour être aussi redoutable en guerre qu'en amour. (Prosper Mérimée, *Mateo Falcone*)

La phrase à enchâsser peut être aussi une phrase matrice pour une autre phrase à enchâsser:

- Il ferma derrière lui **la porte vitrée**.
- **A travers cette porte** on le vit prendre **l'escalier**.
- **Cet escalier** montait **à la chambre**.
- Il avait précédemment occupé **cette chambre**.

Il ferma derrière lui la porte vitrée à travers laquelle on le vit prendre l'escalier qui montait à la chambre qu'il avait précédemment occupée. (Jean Giono, *Un roi sans divertissement*)

Les pronoms relatifs dépendent ainsi de la fonction du constituant qu'il remplace dans la phrase à enchâsser et dans certains cas de la catégorie de celui-ci: animé ou inanimé.

→ Les relatives peuvent être déterminatives (restrictives) ou explicatives (appositives) :

. Elles sont déterminatives quand elles sont nécessaires à l'identification référentielle du nom auquel se rapporte la relative (l'antécédent) :

Le film que nous avons vu hier soir ne nous a pas plu.

. Elles sont explicatives quand elles ne servent pas à l'identification référentielle de l'antécédent. Elles peuvent être supprimées :

Le film de Moretti, qui a été tourné en partie à Ancona, nous a beaucoup plu.

→ Le mode dans les relatives.

On emploie le subjonctif dans les relatives déterminatives

. quand l'antécédent comprend un superlatif ou les adjectifs *seul, premier, dernier* :

C'est le meilleur que je connaisse.

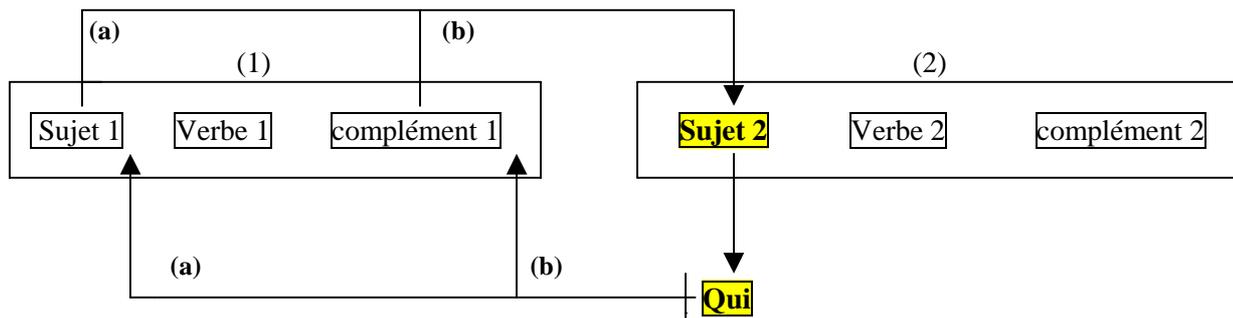
C'est le seul étudiant qui ait compris la question.

. si la phrase régissante a un caractère virtuel :

Je cherche une fille qui sache parler l'anglais.

Je ne connais personne qui sache le faire.

Qui Pronom relatif sujet qui n'est jamais élimé.

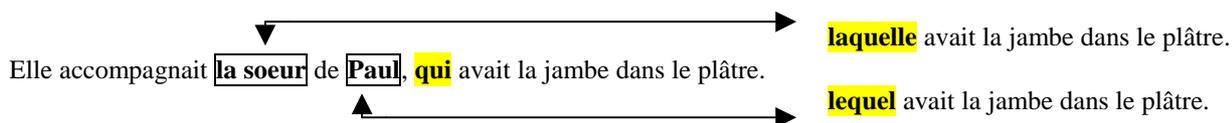


Le sujet 2 reprend un constituant de la première phrase (antécédent) , sujet (a) ou complément (b) , animé ou inanimé:

- (a) **Son père** était couché sur le divan. **Il** avait la jambe dans le plâtre.
Son père, qui avait la jambe dans le plâtre, était couché sur le divan.
- A droite** se dressait **la maisonnette**. **C'**était sans doute celle du jardinier.
A droite se dressait **la maisonnette qui** était sans doute celle du jardinier.
- (b) Elle accompagnait **son père**. **Il** avait la jambe dans le plâtre.
 Elle accompagnait **son père qui** avait la jambe dans le plâtre.
- Elle a pris **la voiture de son père**. **Il** avait la jambe dans le plâtre.
 Elle a pris **la voiture de son père qui** avait la jambe dans le plâtre.
- Elle accompagnait son père **dans leur maison de campagne**. **Cette bâtisse** datait du siècle dernier.
 Elle accompagnait son père **dans leur maison de campagne qui** datait du siècle dernier.

La fonction du complément 1 n'a aucune importance.

→ Ne marquant aucune opposition de genre, **qui** peut être dans certain cas ambigu : on emploie alors les formes composées *lequel, laquelle, lesquels, lesquelles* qui permettent d'indiquer clairement qui est le sujet de la subordonnée relative.



→ Si les deux sujets sont des pronoms personnels atones, le premier sujet devient tonique :

- Je** me suis mis à pleurer. **Je** passais pour insensible. | **Il** s'est mis à pleurer. **Il** passait pour insensible.
Moi, qui passais pour insensible, je me suis mis à pleurer. | **Lui, qui** passait pour insensible, il s'est mis à pleurer.

→ L'antécédent est un pronom personnel :

- Je **l'**ai vu. **Il** traversait la rue. | **La** voilà. **Elle** arrive.
 Je **l'**ai vu **qui** traversait la rue. | **La** voilà **qui** arrive.
- Il en** est. **Ils** le sont.
Il en est **qui** le sont.

→ L'antécédent est un pronom interrogatif:

Qu'ai-je dit **qui** vous choque autant ?

→ Le sujet 2 reprend toute la phrase 1 : le pronom relatif est alors précédé du pronom démonstratif neutre *ce*.



Il est venu me voir. **Cela** m'a fait plaisir.
Il est venu me voir, **ce qui** m'a fait plaisir.

→ Le pronom relatif n'a pas d'antécédent: il s'apparente au pronom indéfini.

- dans les proverbes :

Qui vivra verra / **Qui** va à la chasse perd sa place / **Qui** s'y frotte s'y pique / **Qui** m'aime me suive....

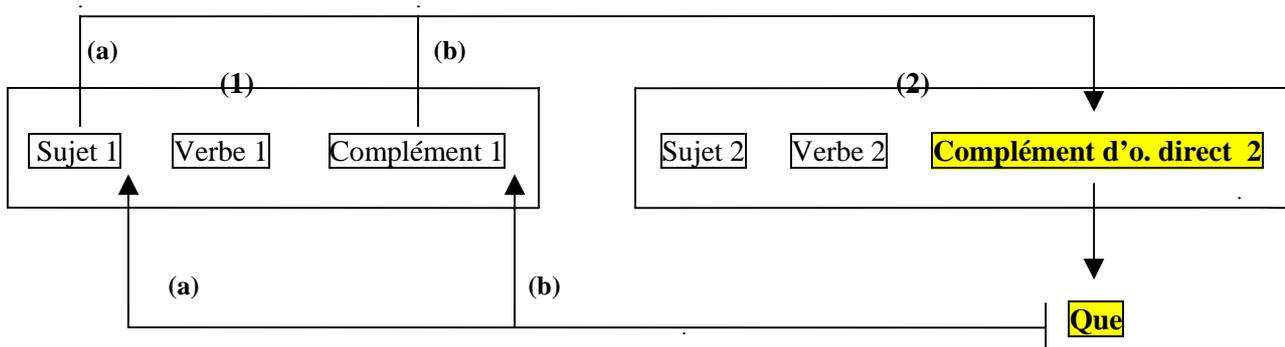
- dans les locutions, avec valeur neutre :

Voilà **qui** est fait / **Qui** plus est / **Qui** pis est / **Qui** mieux est

- dans un sens distributif :

Passagers et marins, tous étaient debout, **qui** accrochés au bordage, **qui** au cabestan, **qui** aux becs des ancrs.

Que (qu') Pronom relatif complément d'objet direct



Le complément d'objet direct 2 reprend un constituant de la première phrase (antécédent), sujet (a) ou complément (b), animé ou inanimé:

- (a) Son père était couché sur le divan, la jambe dans le plâtre. Je voyais cet homme pour la première fois.
Son père, que je voyais pour la première fois, était couché sur le divan, la jambe dans le plâtre.
- A droite se dressait une maisonnette. Je voyais cette bâtisse pour la première fois.
A droite se dressait une maisonnette, que je voyais pour la première fois.
- (b) Elle accompagnait son père. Je voyais cet homme pour la première fois.
Elle accompagnait son père, que je voyais pour la première fois.
- Elle a pris la voiture de son père. Je ne connais pas encore cet homme.
Elle a pris la voiture de son père que je ne connais pas encore.
- Elle a pris la voiture de son père. Elle conduisait cette voiture pour la première fois.
Elle a pris la voiture de son père qu'elle conduisait pour la première fois.
- Il aperçut la maisonnette. Il n'avait jamais vu cette bâtisse auparavant.
Il aperçut la maisonnette qu'il n'avait jamais vue auparavant. (*attention à l'accord du participe passé*)
- Elle accompagnait son père dans leur maison de campagne. Je n'avais jamais vu cette bâtisse auparavant.
Elle accompagnait son père dans leur maison de campagne que je n'avais jamais vue auparavant.

La fonction du complément 1 n'a aucune importance.

→ Le complément d'objet direct 2 est représenté par un pronom personnel:

- Son père était couché sur le divan, la jambe dans le plâtre. Je le voyais pour la première fois.
Son père, que je voyais pour la première fois, était couché sur le divan, la jambe dans le plâtre.
- A droite se dressait une maisonnette. Je la voyais pour la première fois.
A droite se dressait une maisonnette, que je voyais pour la première fois.

→ Le complément d'objet direct 2 reprend toute la phrase 1 : le pronom relatif est alors précédé du pronom démonstratif neutre *ce*.

- Il est venu me voir. J'ai beaucoup apprécié cela. Il est venu me voir, ce que j'ai beaucoup apprécié.
- Il est venu me voir. Je l'ai beaucoup apprécié.
Il est venu me voir, ce que j'ai beaucoup apprécié.

→ Le pronom relatif n'a pas d'antécédent:

Adviene que pourra.

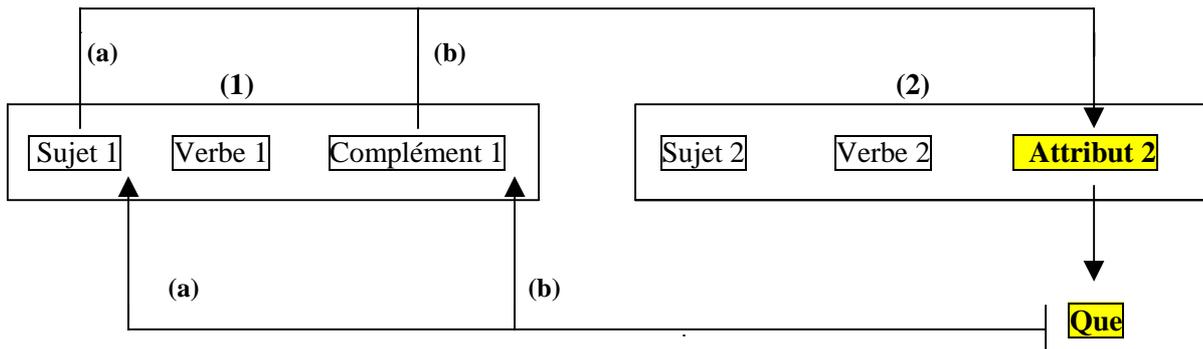
Vaille que vaille. / coute que coute.

(Pour Grevisse, **que** est dans ces expressions figées sujet.)

→ **Qu'il** ou **qui** : construction impersonnelle ou personnelle

- *falloir* : J'ai ce **qu'**il vous faut. / * J'ai ce qui vous faut. (la construction personnelle est impossible)
- *rester* : le temps **qu'**il reste / le temps **qui** reste (au choix)
- *plaire* : Je fais ce **qu'**il me plaît. / Je fais ce **qui** me plaît. (la construction personnelle est plus usuelle)
- *advenir / arriver* : Je ne sais pas ce **qu'**il lui arrive. / je ne sais pas ce **qui** lui arrive. (le choix est libre)
- *convenir / importer / prendre / résulter / se passer* : Je ne sais pas ce **qui** se passe. (on préfère la construction personnelle)

Que (qu') Attribut du sujet



L'attribut 2 reprend un constituant de la première phrase (antécédent) , sujet (a) , complément ou attribut (b) :

- (a) **Le vieillard** ne peut plus gravir ces quelques marches sans canne. Je suis **ce vieillard**.
Le vieillard, **que** je suis, ne peut plus gravir ces quelques marches sans canne.
- (b) Il répondit en **bon juge**. Il était **ce bon juge**.
Il répondit en **bon juge qu'**il était.
- L'obscurité devint complète, **augmentée**. Elle était **augmentée** par l'ombre des arbres.
L'obscurité devint complète, **augmentée qu'**elle était par l'ombre des arbres.

Que (qu') Complément de temps

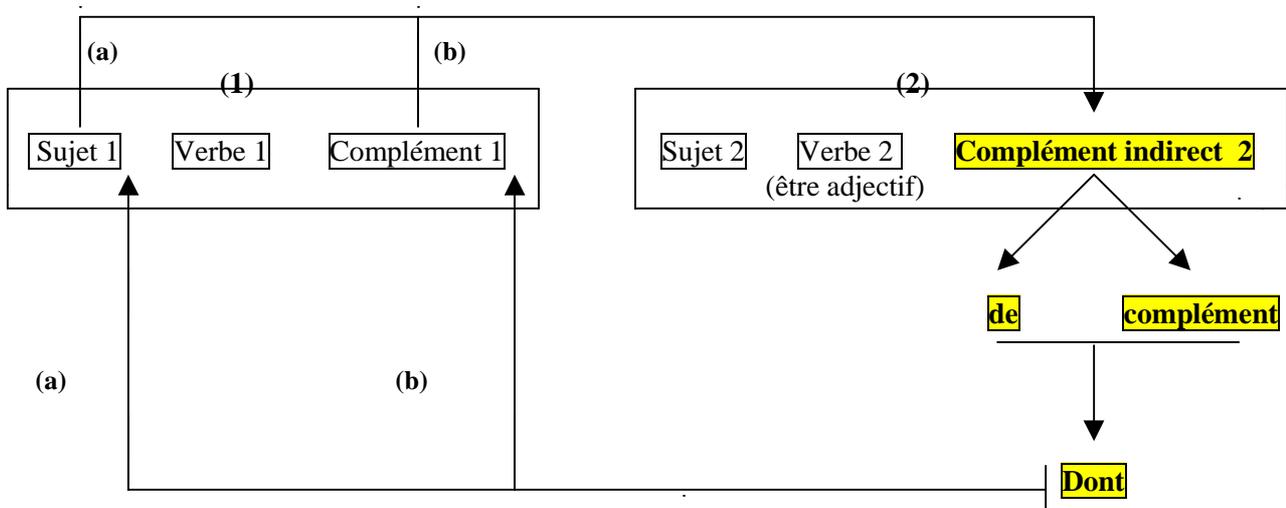
- Il rencontra la femme de sa vie **un jour**. Il flânait dans les rues de la ville **ce jour-là**.
Il rencontra la femme de sa vie **un jour qu'**il flânait dans les rues de la ville.

La première fois que je l'ai vue, elle m'a semblé malade.

Du temps que j'étais écolier, les garçons et les filles étaient séparés.

L'hiver qu'il fit si froid, nous n'avions ni chauffage ni électricité.

Dont Complément indirect



Le complément indirect 2 introduit par la préposition **de** reprend un constituant de la première phrase (antécédent), sujet (a) ou complément (b), animé ou inanimé:

- (a) **Son père** était couché sur le divan, la jambe dans le plâtre. Elle m'a beaucoup parlé **de cet homme**.
Son père, dont elle m'a beaucoup parlé, était couché sur le divan, la jambe dans le plâtre.
- Son père** était couché sur le divan, la jambe dans le plâtre. Elle était si fière **de cet homme**.
Son père, dont elle était si fière, était couché sur le divan, la jambe dans le plâtre.
- Le roman** a eu lors de sa parution un succès sans pareil. Il s'est inspiré **de ce roman** pour tourner son film.
Le roman dont il s'est inspiré pour tourner son film a eu lors de sa parution un succès sans pareil.
- (b) Elle accompagnait **son père**. Elle m'avait beaucoup parlé **de cet homme**. Elle était si fière **de cet homme**.
 Elle accompagnait **son père, dont** elle m'avait beaucoup parlé et **dont** elle était si fière.
- Elle accompagnait son père **dans leur maison de campagne**. Elle m'a beaucoup parlé **de cette maison**.
 Elle accompagnait son père **dans leur maison de campagne, dont** elle m'a beaucoup parlé.

Ici encore, la fonction du complément 1 n'a aucune importance.

→ Le complément indirect 2 est représenté par un pronom personnel:

- Elle accompagnait **son père**. Elle m'avait beaucoup parlé **de lui**. Elle était si fière **de lui**.
 Elle accompagnait **son père, dont** elle m'avait beaucoup parlé et **dont** elle était si fière.
- Je n'ai pas encore lu **le roman**. Il s'**en** est inspiré pour tourner son film.
 Je n'ai pas encore lu **le roman dont** il s'est inspiré pour tourner son film

→ Dans le cas où l'antécédent est animé, **dont** peut être remplacé par **qui** précédé de la préposition **de** :

- Elle accompagnait **son père**. Elle m'avait beaucoup parlé **de lui**. Elle était si fière **de lui**.
 Elle accompagnait **son père, de qui** elle m'avait beaucoup parlé et **de qui** elle était si fière.

→ Le complément indirect 2 peut marquer la manière, la cause, l'instrument, la matière.....

Je n'aime pas **la façon dont** il me parle.

→ Le nom remplacé par le pronom relatif fait partie d'une proposition complétive:

- La maison **dont** je sais que vous êtes propriétaire.....

- C'est un livre **dont** je sais qu'il aura du succès.

Pierre est l'ami **dont** je ne savais pas quand il viendrait.

Ces deux derniers exemples sont cités dans *La grammaire méthodique du français*, p. 483.

Le nom est sujet de la complétive, il est représenté par un pronom personnel. **Dont** fait le lien entre l'antécédent et ce pronom.

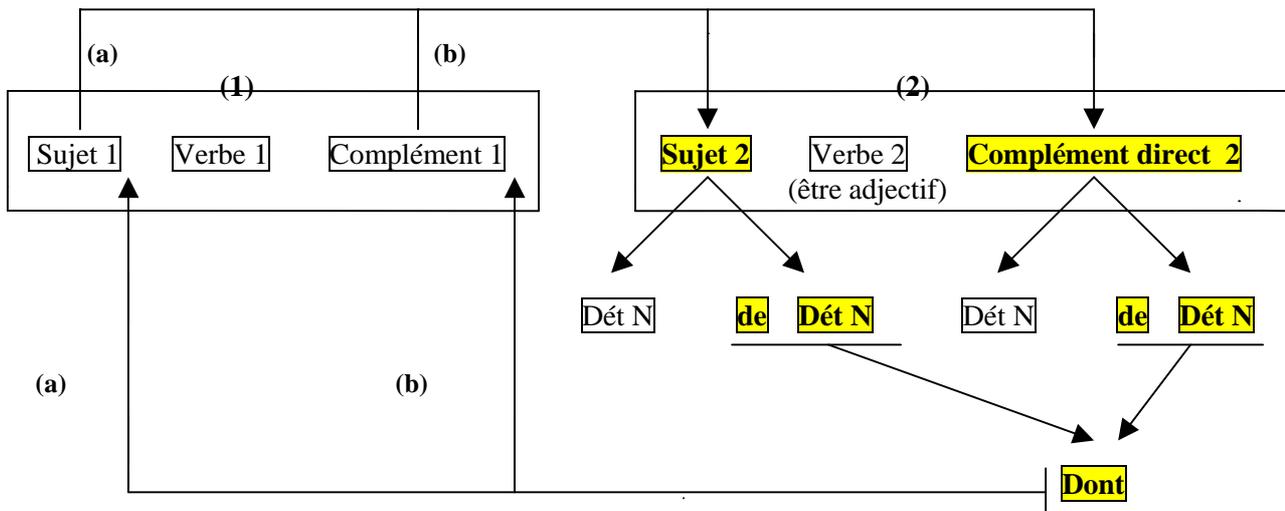
→ Le complément indirect 2 reprend toute la phrase 1 : le pronom relatif est alors précédé du pronom démonstratif neutre *ce*.



Il est venu me voir. Je suis fier de cela.
Il est venu me voir, **ce dont** je suis fier.

Il est venu me voir. J'en suis fier.
Il est venu me voir, **ce dont** je suis fier.

Dont Complément de nom



Le complément de nom qui compose le sujet 2 ou le complément d'objet direct 2 reprend un contiguant de la première phrase (antécédent), sujet (a) ou complément (b), animé ou inanimé:

- (a) **Son père** était couché sur le divan, la jambe dans le plâtre. **La notoriété de cet homme** est immense.
Son père, dont la notoriété est immense, était couché sur le divan, la jambe dans le plâtre.
- Son père** était couché sur le divan, la jambe dans le plâtre. On connaît tous **la renommée de cet homme**.
Son père, dont on connaît tous **la renommée**, était couché sur le divan, la jambe dans le plâtre.
- Ce roman** a eu lors de sa parution un succès sans pareil. **L'auteur de ce roman** est resté anonyme.
Ce roman, dont **l'auteur** est resté anonyme, a eu lors de sa parution un succès sans pareil.
- Ce roman** a eu lors de sa parution un succès sans pareil. On ne connaît pas **l'auteur de ce roman**.
Ce roman, dont on ne connaît pas **l'auteur**, a eu lors de sa parution un succès sans pareil.
- (b) Elle accompagnait **son père**. **La notoriété de cet homme** est immense.
Elle accompagnait **son père, dont la notoriété** est immense.
- Elle accompagnait **son père**. On connaît **la renommée de cet homme**.
Elle accompagnait **son père, dont** on connaît **la renommée**.
- Elle accompagnait son père dans **leur maison de campagne**. Elle m'a tant vanté **la beauté de cette maison**.
Elle accompagnait son père dans **leur maison de campagne, dont** elle m'a tant vanté **la beauté**.
- Je n'ai pas encore lu **ce roman**. **L'auteur de ce roman** est resté anonyme.
Je n'ai pas encore lu **le roman dont** **l'auteur** est resté anonyme.
- Je n'ai pas encore lu **ce roman**. On ne connaît pas **l'auteur de ce roman**.
Je n'ai pas encore lu **le roman dont** on ne connaît pas **l'auteur**.

La fonction du complément 1 n'a aucune importance.

→ Le complément de nom est représenté par un pronom personnel:

- Je n'ai pas encore lu **ce roman**. **L'auteur en** est resté anonyme.
Je n'ai pas encore lu **le roman dont** **l'auteur** est resté anonyme
- Je n'ai pas encore lu **ce roman**. On n'**en** connaît pas **l'auteur**.

Je n'ai pas encore lu **le roman dont** on ne connaît pas l'auteur.

→ Le complément de nom est représenté par un adjectif possessif.

Elle accompagnait **son père**. **Sa** notoriété est immense.
Elle accompagnait **son père, dont** la notoriété est immense.

Elle accompagnait **son père**. On connaît **sa** renommée.
Elle accompagnait **son père, dont** on connaît la renommée.

→ Dans le cas où l'antécédent est animé, **dont** peut être remplacé par **qui** précédé de la préposition **de** :

Elle accompagnait **son père**. On connaît **sa** renommée.
Elle accompagnait **son père, de qui** on connaît la renommée.

→ Autres exemples :

Moi, dont le cœur haletait et brûlait, je suis couvert d'un masque souriant.
(Je suis couvert d'un masque souriant. **Mon** cœur haletait et brûlait.)

Moi, dis-je, dont tout le monde admirait la sagesse et la retenue, je me trouvai enflammé jusqu'au transport.
(Je me trouvai enflammé jusqu'au transport. Tout le monde admirait **ma** sagesse et **ma** retenue.)

Elle a beaucoup d'amants, **dont aucun** n'est amoureux d'elle.
(Elle a beaucoup d'**amants**. **Aucun de ces amants** n'est amoureux d'elle.)

C'était un homme actif, fort redouté des bandits **dont** il avait déjà traqué plusieurs.
(C'était un homme actif, fort redouté des **bandits**. Il avait déjà traqué **plusieurs de ces bandits**.)

Il y avait deux routes, **dont l'une** était sans issue.
(Il y avait deux **routes**. **Une de ces routes** était sans issue.)

Elle a une fortune de trois millions, **dont deux** en actions.
(Elle a une fortune de **trois millions**. **Deux de ces trois millions** sont en actions)

Nous avons eu quatre enfants, **dont deux** filles.
(Nous avons eu quatre **enfants**, **deux de ces enfants** étaient des filles)

→ **Attention:**

si le complément de nom ne compose pas le **complément d'objet direct**, l'emploi de **dont** est impossible.

Voici **la voiture**. Vous avez écrit **au propriétaire de cette voiture**.

* Voici la voiture dont vous avez écrit au propriétaire.

On emploie dans ce cas les formes composées : **duquel / de laquelle / desquels / desquelles**

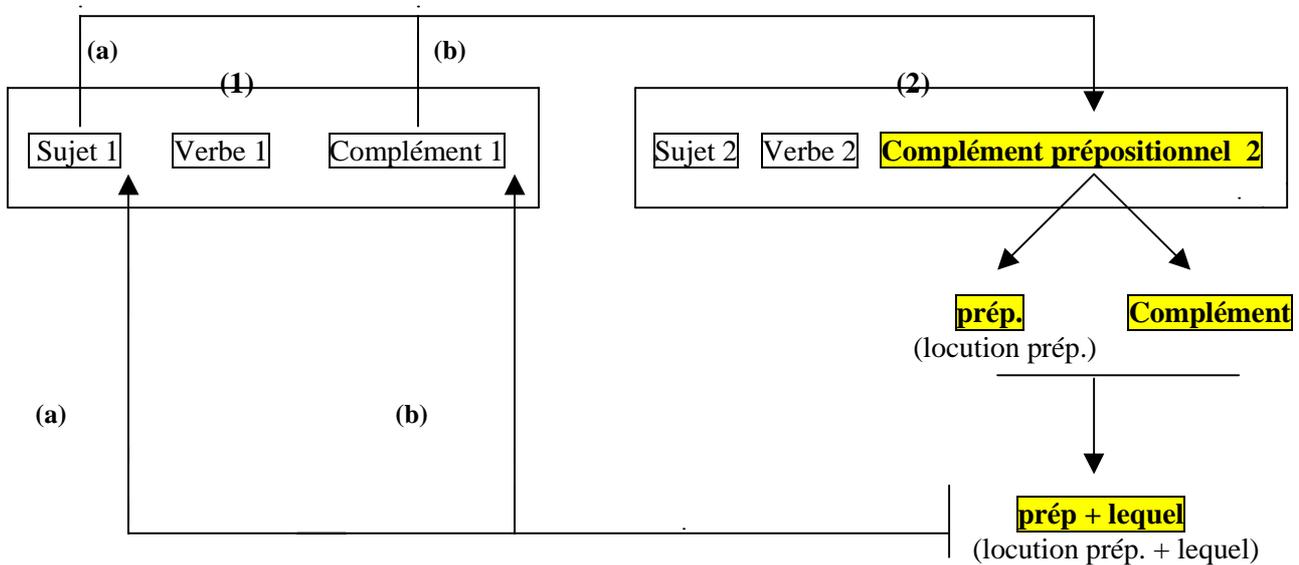
Voici **la voiture**. Vous avez écrit **au propriétaire de cette voiture**.
Voici **la voiture** au propriétaire **de laquelle** vous avez écrit.

Je vous conjure madame de vous en tenir aux **faits**. Vous pouvez compter **sur la vérité de ces faits**.
Je vous conjure madame de vous en tenir aux **faits** **sur la vérité desquels** vous pouvez compter.

Les formes composées **Lequel / laquelle / lesquels / lesquelles**

précédées d'une préposition ou d'une locution prépositive.

(Attention aux contractions : **auquel /auxquels /auxquelles / duquel / desquels / desquelles**)



Le complément prépositionnel 2 introduit par une préposition autre que **de** ou par une locution prépositive reprend un constituant de la première phrase (antécédent), sujet **(a)** ou complément **(b)**, animé ou inanimé:

- (a) **Son père** était couché sur le divan, la jambe dans le plâtre. Je n'avais jamais parlé **à cet homme**.
Son père, auquel je n'avais jamais parlé, était couché sur le divan, la jambe dans le plâtre.
- Son père** était couché sur le divan, la jambe dans le plâtre. J'avais la plus grande estime **pour cet homme**.
Son père, pour lequel j'avais la plus grande estime, était couché sur le divan, la jambe dans le plâtre.
- Son père** était couché sur le divan, la jambe dans le plâtre. Je n'étais rien **en face de cet homme**.
Son père, en face duquel je n'étais rien, était couché sur le divan, la jambe dans le plâtre.
- Le roman** a eu lors de sa parution un succès sans pareil. Il s'est fait connaître **grâce à ce roman**.
Le roman grâce auquel il s'est fait connaître a eu lors de sa parution un succès sans pareil.
- Le roman** a eu beaucoup de succès. Les critiques étaient partagées **à propos de ce roman**.
Le roman à propos duquel les critiques étaient partagées a eu beaucoup de succès.
- (b) Elle accompagnait **son père**. Je n'avais jamais parlé **à cet homme** auparavant.
 Elle accompagnait **son père, auquel** je n'avais jamais parlé auparavant.
- Elle a accompagné son père dans **leur maison de campagne**. **Derrière cette maison**, s'étalait une immense forêt.
 Elle accompagnait son père dans **leur maison de campagne, derrière laquelle** s'étalait une immense forêt.
- Je n'ai pas encore eu le temps de lire **la revue**. Je suis abonné **à cette revue**.
 Je n'ai pas encore eu le temps de lire **la revue à laquelle** je suis abonné.
- J'ai lu ce roman **en une nuit**. J'ai découvert qui était l'assassin **au bout de cette nuit**.
 J'ai lu ce roman **en une nuit, au bout de laquelle** j'ai découvert qui était l'assassin.

La fonction du complément 1 n'a aucune importance.

→ Le complément prépositionnel 2 est représenté par un pronom personnel:

↳ **Son père** était couché sur le divan, la jambe dans le plâtre. Je ne **lui** avais jamais parlé.
Son père, auquel je n'avais jamais parlé, était couché sur le divan, la jambe dans le plâtre.

↳ **Son père** était couché sur le divan, la jambe dans le plâtre. J'avais la plus grande estime **pour lui**.
Son père, pour lequel j'avais la plus grande estime, était couché sur le divan, la jambe dans le plâtre.

↳ Je n'ai pas encore eu le temps de lire **la revue**. J'**y** suis abonné.
Je n'ai pas encore eu le temps de lire **la revue à laquelle** je suis abonné.

→ Dans le cas où l'antécédent est animé, les formes composées peuvent être remplacées par *qui* :

↳ **Son père** était couché sur le divan, la jambe dans le plâtre. Je n'avais jamais parlé **à cet homme**.
Son père, à qui je n'avais jamais parlé, était couché sur le divan, la jambe dans le plâtre.

↳ **Son père** était couché sur le divan, la jambe dans le plâtre. J'avais la plus grande estime **pour cet homme**.
Son père, pour qui j'avais la plus grande estime, était couché sur le divan, la jambe dans le plâtre.

↳ **Son père** était couché sur le divan, la jambe dans le plâtre. Je n'étais rien **en face de cet homme**.
Son père, en face de qui je n'étais rien, était couché sur le divan, la jambe dans le plâtre.

→ Dans le cas où l'antécédent sont les indéfinis *quelqu'un* ou *personne*, c'est *qui* qui s'impose à la place de la forme composée :

Est-ce que tu connais **quelqu'un à qui** je puisse m'adresser pour mes problèmes de papiers ?
Il n'a plus **personne à qui** se confier.

→ Après *parmi*, ce sont les formes composées qui s'imposent même si l'antécédent est animé :

Il rencontra **plusieurs filles parmi lesquelles** Marie.

Emploi de **quoi** complément prépositionnel

→ Il est possible de rencontrer *quoi* à la place des formes composées si l'antécédent est inanimé :

Les vérités d'emprunt sont **celles à quoi** l'on se cramponne le plus fortement.
(A. Gide, *Incidences.*, p. 95, exemple cité par Grevisse comme usage littéraire reprenant un usage ancien)

→ On emploie *quoi* précédé d'une préposition si l'antécédent est un indéterminé comme *rien* :
Il n'a plus **rien à quoi** s'accrocher.

→ On emploie *quoi* précédé d'une préposition si le complément prépositionnel 2 reprend toute la phrase 1.

↳ **Je dois me lever à 5 heures**. Je ne suis pas habitué **à cela** / Je n'**y** suis pas habitué.
Je dois me lever à 5 heures, **ce à quoi** je ne suis pas habitué.

↳ **Il a fini par appeler un médecin**. Il aurait du commencer **par cela**.
Il a fini par appeler un médecin, **ce par quoi** il aurait du commencer.

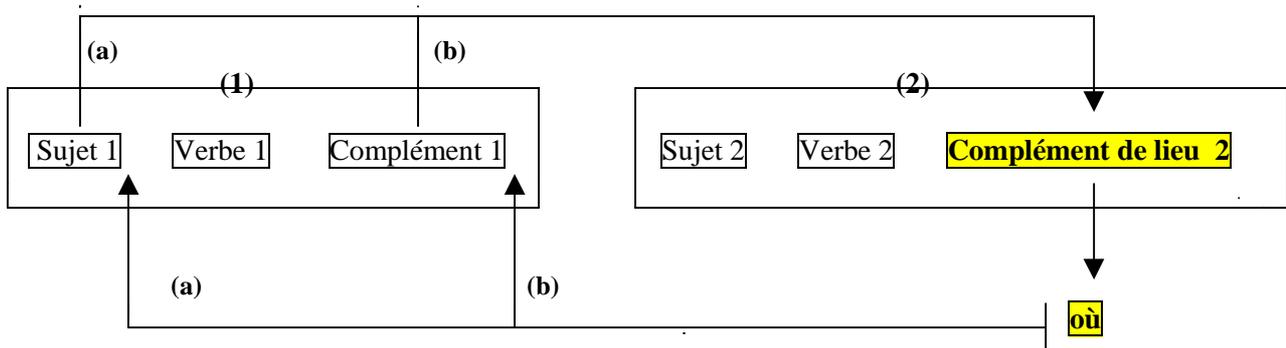
↳ **Il a plu si fort que les routes étaient impraticables**. Il m'a vraiment été impossible de venir **pour cela**.
Il a plu si fort que les routes étaient impraticables, **ce pour quoi** il m'a vraiment été impossible de venir.

La préposition + *quoi* n'est pas toujours précédée de *ce* :

Son ami lui lança à la figure une bordée d'injures, **à quoi** il répondit par le sourire.
Il faut vraiment que tu m'aides, **sans quoi** il ne me reste plus qu'à me faire sauter la cervelle.
Ils ont fini toutes les bouteilles de vin, **après quoi** ils se sont attaqués aux bouteilles d'eau de vie.

Ils sont partis de très bonne heure, **grâce à quoi** ils ont évité bien des embouteillages.

Où Pronom relatif complément de lieu



Le complément de lieu 2 reprend un constituant de la première phrase (antécédent) , sujet (a) ou complément (b) , inanimé:

(a) **La pièce** est fermée à clé. J'ai laissé mes affaires **dans cette pièce**.
La pièce, où j'ai laissé mes affaires, est fermée à clé.

(b) J'ai visité **le village**. Tu es né **dans ce village**.
 J'ai visité **le village où** tu es né.

Je suis retourné **dans le village**. Je suis né **dans ce village**.
 Je suis retourné **dans le village où** je suis né.

La fonction du complément 1 n'a aucune importance.

→ Le complément de lieu 2 est représenté par un pronom personnel:

La pièce est fermée. J'**y** ai laissé mes affaires.
La pièce, où j'ai laissé mes affaires, est fermée.

J'ai visité **le village**. Tu **y** es né.
 J'ai visité **le village où** tu es né.

→ L'antécédent peut être un adverbe de lieu :

Je l'ai laissé **là où** vous êtes.

→ le pronom relatif **où** ne remplace pas toujours un complément de lieu:

Au le cas où je ne serais pas là

Dans l'estime où je vous tiens...

Dans la mesure où

Du train où vont les choses....

Où Complément de temps

Nous sommes partis **un dimanche**. Il pleuvait à verse **ce dimanche-là**.
 Nous sommes partis **un dimanche où** il pleuvait à verse.

Il est arrivé **au moment même où** je finissais mon discours.

La veille du jour où je devais passer mon examen, je suis tombé dans l'escalier et me suis cassé la bras.

D'où / par où / jusqu'où ...

Le complément de lieu est introduit par les prépositions *de / par / jusqu'* :

 **La ville** est aux mains des militaires. Nous venons **de cette ville**.
La ville, d'où nous venons, est aux mains des militaires.

 **La ville** est aux mains des militaires. Nous sommes allés **jusqu'à cette ville**.
La ville, jusqu'où nous sommes allés, est aux mains des militaires.

 **Le trou** était si étroit qu'il a failli être bloqué. Il est passé **par ce trou**.
Le trou, par où il est passé, était si étroit qu'il a failli être bloqué.

→ Le complément de lieu 2 est représenté par un pronom personnel:

 **La ville** est aux mains des militaires. Nous **en** venons.
La ville, d'où nous venons, est aux mains des militaires.

→ *dont* est en concurrence avec *d'où* :

a)  Retenez bien **ces propositions**. On déduit le théorème **de ces propositions**.
 Retenez bien **ces propositions**, **d'où / dont** on déduit le théorème.

d'où / dont on conclut....

d'où / dont il suit

d'où / dont il résulte

L'emploi de *dont* est ici littéraire.

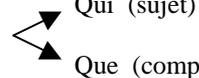
b)  **Cette famille** a été anoblie au dix-septième siècle. Il descend **de cette famille**.
 **Cette famille dont** il descend a été anoblie au dix-septième siècle.

 Ils appartenait tous à **une lignée de marin**. Le capitaine est issu **de cette lignée**.
 Ils appartenait tous à **une lignée de marin dont** le capitaine est issu.

Les verbes *descendre / être issu* expriment ici la descendance, l'extraction.

Différences avec l'italien

1) Différences de forme.

→ **Che** 
Qui (sujet)
Que (complément d'objet direct)

La donna **che** ha visto l'assassino → la femme **qui** a vu l'assassin

La donna **che** l'assassino ha visto/a → la femme **que** l'assassin a vue / la femme **qu'**a vue l'assassin

→ Cui

Il professore **a cui / cui** ho parlato → Le professeur **à qui / auquel** j'ai parlé

La casa **la cui** facciata è ricoperta dall'edera → La maison **dont** la façade est recouverte de lierre

La maison **sulla cui** facciata / sulla facciata **della quale** sale l'edera → La maison sur la façade de **laquelle** grimpe le lierre

Ha molte case, **tra cui** una in Francia. → Elle a de nombreuses maisons, **dont** une en France.

→ Nessuno dei quali / Uno dei quali

Aveva molti amanti **nessuno dei quali** era innamorato di lei. → Elle avait de nombreux amants **dont** aucun n'était amoureux d'elle.

Aveva molti amanti **uno dei quali** era ancora minorenne. → Elle avait de nombreux amants **dont** l'un était mineur.

→ Chi (pronome relativo misto)

Chi non ha superato lo scritto non può dare l'orale → **Ceux qui** n'ont pas réussi l'épreuve écrite ne sont pas admis à l'oral.

2) Différences de mode.

L'irréel qui est exprimé en italien par le subjonctif se traduit par le conditionnel en français:

Lo studente **che** risolvesse quest'enigma sarebbe un fenomeno → L'étudiant **qui** résoudrait cette énigme serait un phénomène.

3) Différences d'emploi.

Les pronoms relatifs dépendant de la fonction de l'élément qu'il remplace dans la phrase à enchâsser, les différences avec l'italien se situent dans la forme des locutions prépositives ou dans la construction des verbes:

→ Les locutions prépositives

Il fiume **lungo il quale** passeggio → la rivière **le long de laquelle** je me promène

La torre **in cima alla quale** sono salito → La tour **au sommet de laquelle** je suis monté

La ragazza **di fronte alla quale** sono seduto → La fille **en face de laquelle** je suis assis

La ragazza **vicino alla quale** sono seduto → La fille **près de laquelle** je suis assis

La ragazza **accanto alla quale** sono seduto → La fille **à côté de laquelle** je suis assis

La ragazza **davanti alla quale** sono seduto → La fille **devant laquelle** je suis assis

La ragazza **dietro alla quale** sono seduto → La fille **derrière laquelle** je suis assis

In fondo **a** / in mezzo **a** / in centro **a** / attorno **a** → au fond **de** / au bout **de** / au centre **de** / autour **de**

Riguardo **a** → à l'égard **de**

→ La construction des verbes

. Les verbes qui se construisent directement:

Empêcher quelqu'un
Les filles **que** j'ai empêchées de sortir

Intéresser quelqu'un
Le type **que** cette affaire intéresse

Prendre quelqu'un / quelque chose en photo
L'église **que** j'ai prise en photo

S'approprier quelque chose
Les terres **qu'**ils se sont appropriées

Impedire **a** qualcuno
Le ragazze **a cui** ho impedito di uscire

Interessare **a** qualcuno
Il tipo **a cui** interessa quest'affare

Fare una foto **a** qualcuno /a qualcosa
La chiesa **alla quale** ho fatto una foto

Impossessarsi **di** qualcosa
Le terre **di cui** si sono impossessati

Attention au verbe *se rappeler* qui est en principe transitif direct:

L'épisode **que** je me rappelle
(* l'épisode dont je me rappelle)

. Les verbes qui se construisent avec la préposition de:

Jouer **d'**un instrument
L'instrument **dont** il joue

Rêver **de** cette maison
C'est la maison **dont** je rêvais.

Hériter **d'**une maison
La maison **dont** il a hérité

S'approcher **de**
La fille **de qui** il s'est approché

S'inspirer **de**
Le roman **dont** il s'est inspiré

Parler /regarder **de** cette façon
La façon **dont** il me parle

Suonare uno strumento
Lo strumento **che** suona

Sognare questa casa
E' la casa **che** sognavo.

Ereditare una casa
La casa **che** ha ereditato

Avvicinarsi **a**
La ragazza **a cui** si è avvicinata

Ispirarsi **a**
Il romanzo **a cui** si è ispirato

Parlare / guardare **in** questo modo
Il modo **in cui** mi parla

. Les verbes qui se construisent avec la préposition à:

S'attendre **à**
C'est un événement **auquel** il ne s'attendait pas

S'intéresser **à**
L'affaire **à laquelle** il s'intéresse

Se fier **à**
L'homme **à qui** il se fiait

Etre pendu **aux** lèvres de
Les lèvres **auxquelles** il est pendu
L'orateur **aux** lèvres **duquel** il est pendu

Aspettarsi qualcosa
E' un evento **che** non si aspettava

Interessarsi **di**
L'affaire **di cui** si interesse

Fidarsi **di**
L'uomo **di cui** si fidava

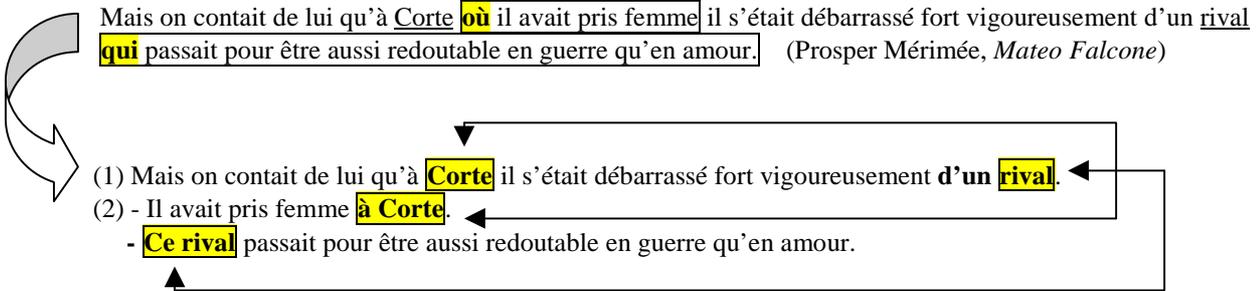
Pendere **dalla** labbra di
Le labbra **dalle quali** pende
L'oratore **dalle cui** labbra pende

<u>Présentation</u>	<u>Mise en relief / extraction</u>
<p>→ Qui est cet individu ? / Qui sont ces individus ?</p> <p>C'est l'homme qui attendait devant la porte. Ce sont les hommes qui attendaient devant la porte.</p> <p>C'est l'homme que j'ai vu hier. Ce sont les hommes que j'ai vus hier.</p> <p>C'est l'homme dont je t'ai parlé. Ce sont les hommes dont je t'ai parlé.</p> <p>C'est l'homme auquel je pensais. Ce sont les hommes auxquels je pensais.</p> <p>→ Tu vois cet endroit. C'est l'endroit où j'aime aller pour me reposer.</p>	<p>→ Paul et non Pierre me l'a dit. Ce n'est pas Pierre qui me l'a dit mais Paul.</p> <p>→ J'ai bien vu cet homme / ces hommes. C'est bien cet homme que j'ai vu hier. C'est (Ce sont) bien ces hommes que j'ai vus hier.</p> <p>→ Je t'ai bien parlé de cet homme / de ces hommes. C'est bien de cet homme que je t'ai parlé. C'est bien de ces hommes que je t'ai parlé.</p> <p>→ Je pensais bien à cet homme / à ces hommes. C'est bien à cet homme que je pensais. C'est bien à ces hommes que je pensais.</p> <p>→ J'aime aller me reposer dans cet endroit. C'est dans cet endroit que j'aime aller pour me reposer.</p> <p>→ Je devrais partir demain. C'est demain que je devrais partir.</p> <p>Que est considéré comme conjonction.</p>

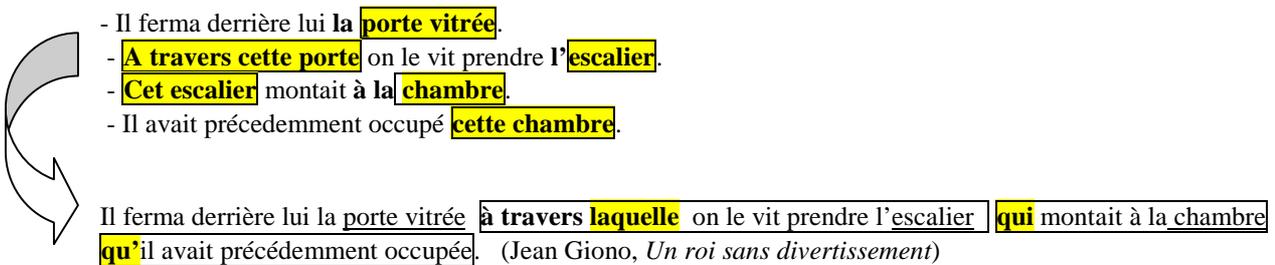
Les pronoms relatifs

→ Les subordonnées relatives introduites par les pronoms relatifs correspondent à l'enchâssement de phrases (2) à une phrase matrice(1).

Les pronoms relatifs remplacent le constituant des phrases à enchâsser qui est la répétition d'un constituant de la phrase matrice et joignent à celui-ci les subordonnées relatives.



La phrase à enchâsser peut être aussi une phrase matrice pour une autre phrase à enchâsser:



Les pronoms relatifs dépendent ainsi de la fonction du constituant qu'il remplace dans la phrase à enchâsser et dans certains cas de la catégorie de celui-ci: animé ou inanimé.

→ Les relatives peuvent être déterminatives (restrictives) ou explicatives (appositives) :

. Elles sont déterminatives quand elles sont nécessaires à l'identification référentielle du nom auquel se rapporte la relative (l'antécédent) :

Le film que nous avons vu hier soir ne nous a pas plu.

. Elles sont explicatives quand elles ne servent pas à l'identification référentielle de l'antécédent. Elles peuvent être supprimées :

Le film de Moretti, qui a été tourné en partie à Ancona, nous a beaucoup plu.

→ Le mode dans les relatives.

On emploie le subjonctif dans les relatives déterminatives

. quand l'antécédent comprend un superlatif ou les adjectifs *seul, premier, dernier* :

C'est le meilleur que je connaisse.

C'est le seul étudiant qui ait compris la question.

. si la phrase régissante a un caractère virtuel :

Je cherche une fille qui sache parler l'anglais.

Je ne connais personne qui sache le faire.